

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

<p>ABONNEMENTS : MONACO - FRANCE et COLONIES Un an, 18 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Trois mois, 5 fr. ETRANGER (frais de poste en sus). <i>Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois</i></p>	<p>DIRECTION et REDACTION : au Ministère d'État ADMINISTRATION : Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation.</p>	<p>INSERTIONS LEGALES : 4 francs la ligne. <i>S'adresser au Gérant, Place de la Visitation</i></p>
--	---	--

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE
(Lois - Ordonnances - Décisions - Arrêtés)
Ordonnance Souveraine portant nomination d'un professeur au Lycée.
Arrêté Ministériel portant nomination d'un répétiteur stagiaire.

PARTIE NON OFFICIELLE
(Avis - Communications - Informations)

RELATIONS EXTÉRIEURES :
Réponse de S. Exc. le Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre du Gouvernement Français au télégramme de S. Exc. le Ministre d'État.

AVIS ET COMMUNIQUÉS :
Appel d'offres.
Vacance d'emploi à la Mairie.
Vacances d'emploi à la Mairie.
Vacance d'emploi à la Mairie.
Vacance d'emploi au Laboratoire Municipal.
Vacances d'emploi aux œuvres d'Assistance et de Prévoyance.
Vacances d'emploi au Service d'Hygiène.
Relevé des prix des légumes et fruits.
Prix des viandes de boucherie et de charcuterie.
Prix du lait.

INFORMATIONS :
Messe d'actions de grâce.

VARIÉTÉS
Quand M^{me} Curie parlait de son immortelle découverte, par André de Wissant.
La production de l'or dans le monde.
Annexe au « Journal de Monaco » :
CONSEIL NATIONAL. — Compte rendu de la séance du 11 juillet 1938.

PARTIE OFFICIELLE

ORDONNANCES SOUVERAINES

N° 2.202

LOUIS II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'article 4 de l'Ordonnance Souveraine du 25 septembre 1910 créant un Établissement d'enseignement secondaire dans la Principauté ;

Vu l'article 4 de l'Ordonnance Souveraine du 24 septembre 1934 fixant le Statut des Ecclésiastiques ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. l'Abbé Jean-Baptiste Floner, Prêtre du Diocèse de Verdun, est nommé Professeur d'Instruction Religieuse au Lycée de Monaco, en remplacement de M. le Chanoine Loichot.

Cette nomination aura effet à compter du 1^{er} octobre 1938.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'État sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le trente septembre mil neuf cent trente-huit.

Par le Prince :
Le Ministre Plénipotentiaire
Secrétaire d'État,
H. MAURAN.

LOUIS.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Nous, Ministre d'État de la Principauté ;
Vu l'Ordonnance Souveraine du 25 septembre 1910, créant le Lycée de Monaco ;
Vu l'Ordonnance Souveraine du 20 juillet 1937, constituant le Statut des Fonctionnaires, Agents et Employés de l'Ordre Administratif ;
Vu la délibération du Conseil de Gouvernement du 19 septembre 1938 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

M. Sangiorgio Raymond-Amant-Antoine, bachelier ès-lettres, est nommé Répétiteur Stagiaire au Lycée de Monaco.

ART. 2.

Cette nomination portera effet à compter du 10 octobre 1938.

ART. 3.

M. le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le onze septembre mil neuf cent trente-huit.

Le Ministre d'État,
É. ROBLLOT.

PARTIE NON OFFICIELLE

RELATIONS EXTÉRIEURES

Au télégramme que S. Exc. le Ministre d'État lui a adressé le 2 octobre 1938, M. Édouard Daladier, Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre de la République Française, a répondu par la lettre ci-après :

Paris, le 10 octobre 1938.

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu par votre télégramme du 2 octobre m'exprimer les félicitations et me renouveler le témoignage d'attachement de la population de la Principauté de Monaco.

Je suis particulièrement sensible à ce message et je vous prie d'exprimer à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète mes vifs remerciements.

Je vous serais également obligé d'apporter au Gouvernement Princier l'hommage de la sympathie fidèle du Gouvernement de la République.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Président du Conseil
Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre,
Ed. DALADIER.

AVIS & COMMUNIQUÉS

Le Ministère d'État fait appel à la concurrence pour la fourniture des effets d'habillement destinés au personnel des huissiers et garçons de bureau des Services Administratifs pour l'hiver 1938-1939.

Les commerçants qui désireraient faire des offres sont invités à se présenter, avant le 25 octobre (dernier délai), au Secrétariat Général du Ministère d'État où toutes indications utiles leur seront données.

Le Maire de Monaco donne avis qu'un emploi d'attaché à l'État Civil (connaissant la dactylographie) est vacant.

Le traitement annuel de début est fixé à 14.000 fr., indépendamment des indemnités pour charges de famille, s'il y a lieu.

Les candidats à cette fonction, qui devront être de nationalité monégasque, sont invités à adresser leur demande au Secrétariat de la Mairie, dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis.

Les candidats devront être âgés de 21 ans au moins.

Les demandes devront être accompagnées de toutes pièces d'identité, certificat de nationalité, titres et documents.

La nomination interviendra sur titres, ou s'il y a lieu, à la suite d'un concours et après production d'un certificat médical délivré par un médecin désigné par le Maire.

Monaco, le 23 septembre 1938.

Le Maire,
LOUIS AURÉGLIA.

Le Maire de Monaco donne avis que deux emplois d'attachés (Secrétariat-Archives) sont vacants.

Le traitement annuel de début est fixé à 14.000 fr., indépendamment des indemnités pour charges de famille, s'il y a lieu.

Les candidats à ces fonctions, qui devront être de nationalité monégasque, sont invités à adresser leur demande au Secrétariat de la Mairie, dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis.

Les candidats devront être âgés de 21 ans au moins.

Les demandes devront être accompagnées de toutes pièces d'identité, certificat de nationalité, titres et documents.

La nomination interviendra sur titres, ou s'il y a lieu, à la suite d'un concours et après production d'un certificat médical délivré par un médecin désigné par le Maire.

Monaco, le 23 septembre 1938.

Le Maire,
LOUIS AURÉGLIA.

Le Maire de Monaco donne avis qu'un emploi d'appariteur à la Mairie est vacant.

Le traitement annuel de début est fixé à 13.000 fr., indépendamment des indemnités pour charges de famille, s'il y a lieu.

Les candidats à cette fonction, qui devront être de nationalité monégasque, sont invités à adresser leur demande au Secrétariat de la Mairie, dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis.

Les candidats devront être âgés de 21 ans au moins.

Les demandes devront être accompagnées de toutes pièces d'identité, certificat de nationalité, titres et documents.

La nomination interviendra sur titres, ou s'il y a lieu, à la suite d'un concours et après production d'un certificat médical délivré par un médecin désigné par le Maire.

Monaco, le 23 septembre 1938.

Le Maire,
Louis AURÉGLIA.

Le Maire de Monaco donne avis qu'un emploi de garçon de laboratoire, au Laboratoire Municipal d'analyses est vacant.

Le traitement annuel de début est fixé à 13.000 fr., indépendamment des indemnités pour charges de famille, s'il y a lieu.

Les candidats à cette fonction, qui devront être de nationalité monégasque, sont invités à adresser leur demande au Secrétariat de la Mairie, dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis.

Les candidats devront être âgés de 21 ans au moins.

Les demandes devront être accompagnées de toutes pièces d'identité, certificat de nationalité, titres et documents.

La nomination interviendra sur titres, ou s'il y a lieu, à la suite d'un concours et après production d'un certificat médical délivré par un médecin désigné par le Maire.

Monaco, le 23 septembre 1938.

Le Maire,
Louis AURÉGLIA.

Le Maire donne avis que deux emplois d'attachés aux Oeuvres d'Assistance et de Bienfaisance sont vacants.

Le traitement annuel de début est fixé à 14.000 fr., indépendamment des indemnités pour charges de famille, s'il y a lieu.

Les candidats à ces fonctions, qui devront être de nationalité monégasque, sont invités à adresser leur demande au Secrétariat de la Mairie, dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis.

Les candidats devront être âgés de 21 ans au moins.

Les demandes devront être accompagnées de toutes pièces d'identité, certificat de nationalité, titres et documents.

La nomination interviendra sur titres, ou s'il y a lieu, à la suite d'un concours et après production d'un certificat médical délivré par un médecin désigné par le Maire.

Monaco, le 23 septembre 1938.

Le Maire,
Louis AURÉGLIA.

Le Maire de Monaco donne avis que deux emplois d'agents désinfecteurs au Service Municipal d'Hygiène sont vacants.

Le traitement annuel de début est fixé à 13.000 fr., indépendamment des indemnités pour charges de famille, s'il y a lieu.

Les candidats à ces fonctions, qui devront être de nationalité monégasque, sont invités à adresser leur demande au Secrétariat de la Mairie, dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis.

Les candidats devront être âgés de 21 ans au moins.

Les demandes devront être accompagnées de toutes pièces d'identité, certificat de nationalité, titres et documents.

La nomination interviendra sur titres, ou s'il y a lieu, à la suite d'un concours et après production d'un certificat médical délivré par un médecin désigné par le Maire.

Monaco, le 23 septembre 1938.

Le Maire,
Louis AURÉGLIA.

La Police Municipale a relevé, sur les marchés de la Principauté, les prix des légumes et fruits à la date du 11 octobre 1938.

Légumes

Ail.....	kilog.	2.75 à 4 »
Aubergines.....	pièce	0.25 à 0.35
Carottes.....	kilog.	1.75 à 2.50
—.....	paquet	0.40 à 0.60
Céleris.....	pièce	0.75 à 2.50
Choux-verts.....	—	0.50 à 2.50
Concombres.....	—	0.50 à 1.50
Cresson.....	paquet	0.35 à 0.40
Courgettes.....	pièce	0.30 à 1.75
Champignons.....	kilog.	6 » à 15 »
Épinards.....	—	2.50 à 4 »
Haricots verts fins.....	—	6.50 à 9 »
— verts.....	—	2.50 à 3.50
— rouges.....	—	3 » à 3.50
— blancs.....	—	3 » à 4.50
Navets.....	kilog.	2 » à 2.50
—.....	paquet	0.40 à 0.60
Oignons.....	kilog.	1.50 à 2 »
— petits.....	—	4 » à 5.50
Pommes de terre.....	—	1 » à 1.50
Poireaux.....	paquet	0.50 à 4 »
Poirée ou blette.....	—	0.40 à 0.60
Poivrons verts.....	pièce	0.10 à 0.15
Poivrons jaunes.....	kilog.	1.25 à 4 »
Radis.....	paquet	0.40 à 0.50
Raves.....	—	0.40 à 0.60
Salades « laitue ».....	pièce	0.40 à 1 »
— « romaine ».....	—	0.40 à 0.75
— « frisée ».....	—	0.40 à 1 »
Tomates.....	kilog.	1 » à 2 »

Fruits

Bananes.....	pièce	0.25 à 0.50
Châtaignes.....	kilog.	2 » à 3 »
Citrons.....	pièce	0.35 à 0.60
Figues.....	douz.	1 » à 2 »
Melons.....	pièce	1.50 à 3.50
Noix.....	kilog.	7 » à 8 »
Poires.....	—	4 » à 8 »
Pommes.....	—	3.50 à 7.50
Pêches.....	—	6 » à 10 »
Raisin.....	—	2.50 à 6 »

Prix des Viandes de Boucherie et de Charcuterie

Sans changement avec la semaine précédente.

Prix du Lait

Sans changement :

En magasin.....	2 fr. 30 le litre
A domicile.....	2 fr. 50 »

INFORMATIONS

S. A. S. le Prince Souverain ayant daigné exprimer le désir qu'une messe d'action de grâce suivie d'un *Te Deum* fût célébrée à la Cathédrale à l'occasion du dénouement pacifique de la crise internationale, cette cérémonie a eu lieu dimanche dernier à 10 heures en présence de S. Exc. le Ministre d'État entouré de nombreux dignitaires et fonctionnaires, du Corps Consulaire, des membres de la Maison Souveraine, des Corps Élus, des Présidents ou représentants des Colonies étrangères et des Associations patriotiques,

ainsi que de la Société des Bains de Mer, et d'une très nombreuse affluence.

S. Exc. M^{sr} l'Évêque assisté de M^{sr} Chavy, Vicaire Général, et du Chanoine Durand, occupait le Trône épiscopal. L'office divin a été célébré par le Chanoine Jollivet. Tout le clergé était présent.

La Maîtrise, sous la direction du Chanoine Aurat, Maître de Chapelle, et M. Bourdon au grand orgue, ont fait entendre un beau programme de musique religieuse.

A l'offertoire, S. Exc. M^{sr} Rivière, parlant de l'entrée du chœur, a prononcé une émouvante allocution. Il a adressé un hommage déférent à S. A. S. le Prince Souverain et à la Famille Princière, puis a retracé les jours de douloureuse anxiété qui viennent d'être vécus. Il a indiqué en termes élevés la leçon qui doit se dégager de ces événements et a exhorté les hommes de bonne volonté à travailler, chacun selon ses moyens, à l'affermissement de la paix.

A la fin de la cérémonie, S. Exc. M^{sr} l'Évêque a accompagné jusqu'au seuil de l'église S. Exc. le Ministre d'État qui est sorti en compagnie de S. Exc. le Ministre Plénipotentiaire, chargé du Consulat Général de France.

VARIÉTÉS

Quand M^{me} Curie parlait de son immortelle découverte

En commémoration du 40^e anniversaire de la découverte du radium, l'administration des Postes vient d'émettre un timbre aux effigies de Pierre et Marie Curie.

Qu'il me soit permis d'évoquer à nouveau à cette occasion la grande figure de M^{me} Curie, qu'il me fut donné d'approcher peu de temps avant sa mort.

C'était à l'Institut du Radium, dans un petit pavillon spécialement affecté à M^{me} Curie. Des hasards professionnels nous y avaient conduits, quand la porte fut poussée doucement par une humble femme en blouse noire qui n'était autre que M^{me} Curie elle-même.

Étrange apparition ! Sexe indistinct, moitié institutrice et moitié clergyman, masque pâle incroyablement, être immatériel et lointain, vivant d'une existence scientifique et problématique ; un visage de la couleur de la cire sur un fond de tableau noir.

Elle parlait tranquillement, avec une simplicité grave, impassible et douce, mais derrière ses larges lunettes d'écaille, ses cheveux semblaient un flamboiement d'argent, une radiation mystérieuse évadée du cerveau.

— Je ne puis vous parler utilement du radium dans un entretien de quelques minutes, mais voici quelques brochures où les recherches qui ont conduit à cette découverte sont expliquées et mises à la portée de tous.

Et M^{me} Curie nous tendit une plaquette éditée à l'occasion de la réception solennelle qui lui fut faite à l'Opéra, le 28 avril 1921, alors que, représentant de la science française, elle reçut des mains du Président Harding, un gramme de radium, acheté par souscription publique et offert par l'Amérique à la France.

— Mais le chemin qui vous a conduit à la découverte du radium ?...

— Personne ne l'ignore plus, dit M^{me} Curie d'un même ton de voix doux et lointain. Vous savez que le grand physicien Henri Becquerel, qu'il serait bien injuste d'oublier aujourd'hui, venait de découvrir que tous les corps contenant de l'uranium émettent de façon continue un faible rayonnement analogue à celui qu'engendre la décharge électrique dans un tube Crooks. Je m'aperçus alors qu'un autre corps simple, le « thorium », était également radio-actif, puis, fait capital, que certains minéraux rayonnaient plus que ne feraient même de l'« uranium » ou du « thorium » purs comme s'ils contenaient des traces d'éléments beaucoup plus actifs, encore inconnus, éléments que je tentai aussitôt d'isoler.

— C'est alors que mon mari, abandonnant les recherches plus abstraites où il se trouvait alors engagé, se joignit à moi, et c'est ensemble que nous découvrîmes les propriétés des nouvelles substances et leurs rayons, c'est ensemble que nous parvînmes à extraire « l'âme du radium ! »

Et tandis que M^{me} Curie évoquait le souvenir de ces années de labeur génial et obstiné, sa voix demeurait d'une placidité sereine et comme absente, mais ses yeux brillaient d'un feu sombre où toute la vie de sa personne irréaliste semblait concentrée.

Une révolution dans les notions de la matière.

— Cette découverte du radium et de son perpétuel rayonnement n'a-t-elle pas transformé les conceptions scientifiques de la matière ?

— Nécessairement. Il est apparu que les atomes dont la matière se compose, éléments en mouvement éternel que les Grecs avaient devinés et dont nous venons à peine d'établir définitivement l'existence, ces atomes ne sont pas des êtres immuables au dedans desquels, au-delà desquels il n'y aurait plus rien à chercher. Ils subissent, selon une loi déterminée, de brusques « transmutations » qu'accompagne précisément l'émission de rayons. Et par ces rayons mêmes ils nous révèlent, au sein de leur unimaginable petitesse, une réserve colossale d'énergie, dont on ne soupçonnait pas l'existence.

— Vos recherches continuent-elles, Madame, dans le sens des applications pratiques du radium ?

— Non, dit M^{me} Curie, dont le regard semblait fixer loin des agitations humaines le champ mystérieux de l'Inconnaissable, les recherches de la science pure n'ont pas de but précis, on avance à tâtons vers la vérité, à la lueur fragile et changeante des hypothèses.

La radiumthérapie

— Mais l'action thérapeutique du radium est-elle aujourd'hui incontestée ?

— Je ne suis pas médecin. Vous savez d'ailleurs quels sont les principes de cette action biologique : le radium se détruit, atome par atome, pendant des milliers d'années ; il en résulte la naissance et la destruction d'une série de corps successifs formant une famille dont les descendants ultimes et stériles sont un gaz (l'hélium) et un « vil métal », (le plomb). Pendant cette transmutation de la matière, l'énergie qui maintenait la structure de l'atome est libérée, elle manifeste sa puissance énorme dans l'infiniment petit sous la forme du rayonnement.

« On utilise le radium en médecine de deux manières : l'une consiste à l'introduire dans l'organisme comme les médicaments habituels, le boire ou bien le recevoir sous la peau ou dans une veine ; l'autre manière est la suivante : on enferme le radium dans de petits tubes de platine qu'on place à la surface ou dans des cavités du corps ; on peut aussi les munir d'une pointe et en faire des aiguilles faciles à enfoncer à travers la peau.

« Le rayonnement du radium exerce sur les cellules de notre corps deux actions inverses : à doses très faibles, il les excite, à doses suffisantes il les tue, mais nos cellules sont loin d'être également sensibles à ce rayonnement mortel. Il en est de tellement sensibles, parmi d'autres réfractaires, qu'on peut ainsi tuer les premières en laissant intactes les secondes.

« Tel est le secret, la base scientifique de la radiumthérapie et particulièrement du traitement du cancer... »

— Sous quelle forme le conservez-vous ?

— A l'état solide, ou en solution...

— Et quelle quantité de radium avez-vous à peu près ici ?...

M^{me} Curie réfléchit un instant, sembla faire minutieusement en pensée le tour de ses richesses.

— Trois grammes environ, dit-elle... mais ce n'est pas une masse, car vous pensez bien que nous ne mettons pas le radium sous clef dans une armoire : nous ne cessons au contraire de l'utiliser de toutes manières. »

L'entretien était terminé et l'irréelle apparition se leva ; on eût dit une personnification de la Science. Une émotion nous étreignait, nous eussions voulu trouver une formule d'admiration et de respect, mais déjà le fantôme blanc et noir s'éloignait, regagnant le domaine du « Peut-être » ou ses yeux de voyante éclairaient des ténèbres.

ANDRÉ DE WISSANT.

LA PRODUCTION DE L'OR DANS LE MONDE EN 1937

Les mouvements de la production de l'or sont toujours intéressants à observer. Ils présentent un intérêt d'autant plus vif pour la dernière année qu'elle a été marquée par un brusque accroissement des exportations d'or soviétique qui, jointes aux estimations que l'on faisait alors sur la production soviétique de l'année précédente, avaient fait naître un moment, dans certains milieux, la crainte d'une véritable submersion du marché de l'or par les Soviets, avec, pour conséquence probable, un avilissement rapide du métal jaune.

Les statistiques publiées récemment montrent que ces prévisions ne se sont pas réalisées, comme du reste le laissent prévoir des travaux sérieux publiés à cette époque, et les estimations de la production soviétique ont dû subir de larges abattements rétroactifs.

D'après la circulaire annuelle de MM. Samuel Montagu et C^o, qui a adopté elle-même les chiffres de l'Union Corporation Limited, l'extraction de l'or aurait atteint l'an dernier, 35.500.000 onces troy de 31 gr. 1, soit 1.110 tonnes de métal fin. Il y a un an, la même circulaire, qui fait autorité, donnait pour la production de 1936 le chiffre de 35 millions d'onces. L'accroissement serait, à ce compte, devenu relativement faible, puisqu'il avait été en moyenne de 2.300.000 onces par an, de 1930 à 1936. Mais MM. Samuel Montagu ont rectifié cette fois toute la série de leurs évaluations, en remontant jusqu'en 1931, et ces retouches, motivées par l'absence chronique de statistique de la production d'or des Soviets, modifient aussi la signification du chiffre de 1937, comme on le voit par la comparaison ci-après :

Production d'or du monde (en milliers d'onces de fin).

Années	Monde		U.R.S.S.		Pourcent. U.R.S.S.-Monde	
	Évaluat. de 1936	Évaluat. actuelles de 1936	Évaluat. de 1936	Évaluat. actuelles de 1936	Évaluat. de 1936	Évaluat. actuelles de 1936
1931.	22.356	22.405	1.701	1.750	7,6 %	7,8 %
1932.	24.341	24.301	1.990	1.950	8,1 %	8,0 %
1933.	25.352	25.335	2.667	2.650	10,5 %	10,4 %
1934.	27.757	27.299	4.263	3.800	15,3 %	13,8 %
1935.	30.984	29.577	5.831	4.500	18,8 %	15,3 %
1936.	35.000	33.022	7.350	5.400	21,0 %	16,3 %
1937.	—	35.500	—	6.000	—	16,9 %

On constate que le manque de renseignements exacts sur la production de l'U. R. S. S. ne permet guère de tracer une courbe précise du développement de la production de l'or. En tout cas, il semble que le rythme suivant lequel s'accroît l'extraction annuelle varie pour le monde entier dans des limites assez faibles et que pour l'U. R. S. S., après avoir été très vif, il se calme considérablement. C'est ce qui ressort des pourcentages suivants :

Pourcentages d'augmentation de la production de l'or d'une année à l'autre.

Années comp.	Monde entier	Monde sans U.R.S.S.		U.R.S.S. seule
		+	-	
1931-32	+ 8,4 %	+ 8,2 %	+ 11,4 %	
1932-33	+ 4,2 %	+ 1,5 %	+ 35,8 %	
1933-34	+ 7,7 %	+ 3,6 %	+ 43,4 %	
1934-35	+ 8,3 %	+ 6,7 %	+ 18,4 %	
1935-36	+ 11,6 %	+ 10,1 %	+ 20 %	
1936-37	+ 7,5 %	+ 6,8 %	+ 11,1 %	

Ces chiffres montrent que, sauf en 1933, la production a augmenté chaque année d'une façon assez régulière, en dépit de la brusque croissance de l'apport soviétique. Chose curieuse, l'influence de l'or russe a surtout été mar-

quée en 1933 et 1934 : bien que sa quantité absolue fut modeste, cet or a sensiblement atténué le palier qui s'était dessiné dans la courbe montante de la production mondiale. En 1936 et 1937, où sa mise en vente a presque jeté la panique sur le marché, son action véritable sur le volume total du métal extrait a été faible et elle s'annonce plus faible encore en 1938 (1).

Le facteur dominant de l'accroissement de la production depuis 1930 n'a pas été l'or soviétique, mais bien le métal extrait par l'ensemble des producteurs, à l'exception de l'Afrique du Sud.

La décade actuelle est donc caractérisée, en ce qui concerne la production de l'or, par le contraste entre l'accroissement presque insensible de la production de l'Union Sud-Africaine et l'augmentation très accusée et légèrement grandissante de la production des autres pays. Tandis que l'Union Sud-Africaine augmentait son extraction de 10 %, le reste du monde, même si l'on fait abstraction de l'U. R. S. S., l'augmentait de plus de 100 %.

En dehors de la stabilité de la production de l'Union Sud-Africaine et de la progression très rapide de l'extraction d'or soviétique de 1932 à 1936, le fait le plus remarquable de cette période est l'importance prise par l'apport des pays petits et moyens producteurs. Les pays produisant de 1 à 5 millions d'onces par an (l'U. R. S. S. exceptée) sont passés de 2 en 1930 à 3 en 1937, tandis que les pays producteurs de 250.000 à 1 million d'onces par an sont passés de 5 à 11.

Cette sorte de morcellement de la production du métal jaune, entre un nombre relativement grand de sources non négligeables, est un indice qui vaut d'être considéré. Il montre que l'expansion de la production mondiale d'or n'a pas actuellement les mêmes caractères que d'autres poussées qui se sont manifestées dans le passé, et qui émanaient d'un très petit nombre de gros producteurs. Sa signification n'est pas la même que si l'Afrique du Sud, par exemple, fournissait encore les deux tiers de l'extraction annuelle. Le flot est assurément plus difficile à endiguer, mais en revanche, il tire une certaine régularité spontanée de la multiplicité même des efforts qui l'alimentent et de la diversité des gisements exploités. Il n'est que juste d'ajouter que cette texture actuelle de la production résulte au fond principalement de la modération avec laquelle l'Afrique du Sud exploite ses propres ressources. L'exemple des Soviets, qui ont réussi à jeter momentanément le trouble sur les marchés de l'or et à créer l'impression d'une menace pour l'édifice des monnaies et des prix dans le monde, alors qu'ils ne disposent que de vastes placers et d'une main-d'œuvre payée à vil prix, laisse à penser ce qui pourrait survenir si les énormes ressources du Rand sud-africain étaient entre les mains d'un Etat brutalement agressif.

Sans perdre de vue l'influence exercée sur l'accroissement de la production de l'or par la politique prudente des mines de l'Union Sud-Africaine, il importe de noter que le résultat des différents facteurs en jeu est finalement de conférer au taux d'accroissement des stocks d'or mondiaux, une allure remarquablement régulière. Ce point est très important, car lorsqu'il s'agit d'influer sur la valeur internationale d'un métal que l'usage ne détruit guère, comme l'or, ce n'est pas tant le volume absolu de l'extraction annuelle qui compte : c'est plutôt le rapport qui existe entre les variations de ce volume et la quantité totale précédemment extraite.

Or, envisagés sous ce jour, les progrès de l'extraction annuelle du métal jaune sont loin d'avoir obéi depuis quelques années à une cadence rapidement accélérée, ou désordonnée. Il est facile de s'en rendre compte, par exemple, en prolongeant au delà de 1910 les courbes de

(1) Les importations d'or soviétique à Londres ont, jusqu'à présent, baissé de moitié, en 1938, par rapport à la période correspondante de 1937 :

1^{er} janvier-16 mai 1938 : £ 13,0 millions (1 million 618.787 onces).

1^{er} janvier-16 mai 1937 : £ 13,0 millions (1 million 864.800 onces environ).

l'accroissement des stocks d'or « réels et normaux » calculées par le professeur Cassel, dans les travaux de la Délégation de l'or, constituée en 1929, par le Comité Financier de la S. D. N.

Ces courbes avaient mis en valeur que la progression du stock d'or mondial avait atteint en moyenne 2,80 % par an, de 1850 à 1910. Si on les prolonge jusqu'en 1937, selon les méthodes adoptées par le savant économiste allemand, on voit que le taux de progression annuel, qui avait été de 3,5 % en 1910, s'est abaissé jusqu'à moins de 2 % de 1919 à 1923 et s'est relevé progressivement de 2 à 3 % pendant la période 1929-1937 : 2,0 % en 1929, 2,3 % en 1931, 2,4 % en 1933 ; 2,6 % en 1935, 3,0 % en 1937.

On a donc assisté en 1937 à la continuation du lent mouvement d'accélération de la production d'or dans le monde, interrompu par la guerre de 1914 et par la politique monétaire de taxation de l'or, poursuivie par les principaux gouvernements jusqu'en 1931.

Toutefois, on ne saurait trop répéter que cette stabilité relative de la production n'est pas, à proprement parler, un phénomène spontané. Si l'on peut considérer que la plupart des pays producteurs extraient chaque année tout l'or que l'Etat, de leurs ressources en minerai et en capitaux investis en entreprises minières, leur permet de produire dans les limites d'une exploitation raisonnablement conduite, et si l'on peut même ajouter que l'U.R.S.S. a vraisemblablement dépassé les limites de cette épure, au détriment de ses possibilités futures, il est essentiel de se rappeler qu'il dépendrait de la seule Union Sud-Africaine de dessiner tout autrement la courbe de la production mondiale de l'or. L'ordre qui règne dans ce domaine est un ordre voulu, correspondant d'ailleurs aux intérêts bien compris de la puissance qui s'efforce de la maintenir et probablement aux intérêts de la civilisation, pour autant qu'ils sont liés à l'existence d'un étalon de la valeur à peu près indépendant des fantaisies des peuples et de leurs gouvernements.

AGENCE P. BERTHOUX ET C^{ie}
31, Boulevard des Moulins - Monte-Carlo

Cession de Fonds de Commerce
(Première Insertion)

Suivant acte s. s. p. enregistré à Monaco, le 10 octobre 1938. M. Alexandre MIGNON, commerçant, a vendu à M^{lle} Catherine PISANO, demeurant à Monaco, un fonds de commerce de Bar-Restaurant sis à Monte-Carlo, 25, boulevard des Moulins, et dénommé *Au Merle Blanc*.

Oppositions, s'il y a lieu, à l'Agence P. Berthoux et C^{ie}, dans le délai de dix jours à compter de la date de la deuxième insertion.

Monaco, le 13 octobre 1938.

PREMIER AVIS

Suivant acte s. s. p., en date du 9 octobre 1938, enregistré, M. André BUONSIGNORE, demeurant 9, rue Comte-Félix-Gastaldi, à Monaco, a acquis de M. Emile GAVI, coiffeur à Monaco, le fonds de commerce de coiffeur exploité n° 11, place d'Armes, à Monaco.

Oppositions, s'il y a lieu, dans les délais légaux, entre les mains de l'acquéreur.

Monaco, le 13 octobre 1938.

Société Nationale des Chemins de Fer Français

La S. N. C. F. attire l'attention des personnes qui se sont rendues dans le Centre ou le Midi de la France à la suite des événements de fin septembre, sur l'intérêt que présenterait pour elles l'enregistrement des bagages à l'avance et, pour les voyageurs transitant par Paris, l'enregistrement de leurs bagages pour la destination définitive en vue d'éviter toute attente dans la capitale.

Société Nationale des Chemins de Fer Français

Le choix d'une villégiature

LES GUIDES RÉGIONAUX S. N. C. F.

Simple, clairs, bien illustrés, les Guides Régionaux S. N. C. F. vous permettront de mieux choisir votre lieu de villégiature et lorsque vous l'aurez trouvé, de préparer d'agréables excursions pour la visite des sites environnants, qui augmenteront l'agrément de votre séjour.

Vous trouverez ces guides dans les bibliothèques des principales gares françaises aux prix suivants :

Gascogne, Toulouse, Lourdes, Pyrénées Centrales et Ariégeoises	3 Frs
Carcassonne, Narbonnaise - Montagne Noire-Gorges du Tarn	2 »
Roussillon, Côte-Vermeille, Pyrénées de l'Est, Andorre	2 »
Landes, Côte Basque, Côte d'Argent, Pyrénées de l'Ouest	3 »
Périgord, Quercy, Rouergue, Albigeois De la Basse Loire à la Gironde	3 » 50
Châteaux et Plages de la Loire	3 »
Poitou, Angoumois, Bordelais	2 »
Bourbonnais, Auvergne	3 »
Le Nord de la France	6 »
Alsace et Lorraine	5 »
Berry, Limousin	3 »
Normandie	4 »
Bretagne	4 » 50

"MINERVA"

(13 ANNÉE)

le Grand Illustré Féminin
que toute femme intelligente
doit lire



est le journal le plus complet
que vous puissiez désirer. Sa
présentation séduit. Sa lecture
retient, car il publie les
articles et les nouvelles des
auteurs préférés des femmes ;
les romans les plus émouvants,
signés Dely, Marcelle
Vioux, etc...

Vous y trouverez chaque semaine de grandes enquêtes,
les interviews des artistes que
vous aimez, la vie romancée
de toutes les vedettes de
l'écran, et les derniers échos
de la Mode, de la Littérature,
du Théâtre, du Cinéma.

"MINERVA"

1, Rue des Italiens, Paris-9^e
Spécimen gratuit sur demande

POUR LOUER OU ACHETER

Immeubles, villas, appartements, terrains, propriétés

Tous fonds de commerces en général

Prêts Hypothécaires - Gérances - Assurances

AGENCE MARCHETTI

Fondée en 1897

20, Rue Caroline - MONACO - Tél. 024.78

ATELIER DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES

Serrurerie - Ferronnerie d'Art

SOUDURE AUTOGENE

François MUSSO

3, Boulevard du Midi -- BEAUSOLEIL

18, Boulevard des Moulins -- MONTE-CARLO

Téléphone 023.33

APPAREILS & PLOMBERIE SANITAIRES

CHAUFFAGE CENTRAL

H. CHOINIÈRE ET FILS

18, B^o DES MOULINS - MONTE-CARLO

ÉTUDES -- PLANS -- DEVIS

TÉLÉPHONE : 020.08

BULLETIN DES OPPOSITIONS

sur les Titres au Porteur

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Sanmori, huissier à Monaco, en date du 20 septembre 1937. Dix Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 2193, 32822, 36482, 47321, 340035, 472489 à 472493.

Exploit de M^e Sanmori, huissier à Monaco, en date du 7 février 1938. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco portant les numéros 53.526 et 53.527.

Exploit de M^e Sanmori, huissier à Monaco, en date du 27 avril 1938. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant le numéro 3359.

Exploit de M^e Pissarello, huissier à Monaco, en date du 26 juillet 1938. Dix Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 11.643, 14.933, 17.638, 22.851, 44.702, 45.306, 49.646, 52.782, 61.339, 63.929.

Exploit de M^e Pissarello, huissier à Monaco, en date du 16 août 1938. Cinquante Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 301.649, 302.553, 303.098, 303.099, 303.100, 303.135, 303.177, 306.414, 308.039, 311.431, 312.545, 312.781, 313.271, 313.272, 313.273, 313.405, 313.610, 313.611, 313.612, 315.547, 316.276, 317.657, 319.429, 319.970, 321.170, 321.171, 321.172, 321.173, 321.194, 321.195, 321.196, 321.197, 321.198, 324.727, 329.238, 334.333, 334.334, 335.791, 335.836, 336.428, 337.410, 337.486, 339.554, 339.691, 343.003, 343.004, 346.565, 347.068, 348.631, 348.620.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Sanmori, huissier à Monaco, en date du 4 juin 1938. Dix Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 495.138 à 495.147.

Titres frappés de déchéance

Du 21 février 1938. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 3.467, 26.297, 58.592, 315.963. — Quatre Obligations 4 % de la même Société, portant les numéros 75.106, 85.197, 137.994, 151.796. — Une Action de la même Société, portant le numéro 56.602. — Un Cinquième d'Action de la même Société, portant le numéro 16.715.

Du 11 mai 1938. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 58.783.

Du 1^{er} juillet 1938. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 38.072.

Du 15 juillet 1938. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 44.620 et 53.447.

Le Gérant : Charles MARTINI

Imprimerie de Monaco. — 1938